

CODE DE VIE

BIENVEILLANCE

Ensemble, nous prenons soin les uns des autres par notre écoute, notre sourire et notre ouverture.



COLLABORATION

Ensemble, nous travaillons en équipe et en harmonie pour l'épanouissement de tous !



ENGAGEMENT

Ensemble, nous participons activement à notre réussite et nous persévérons face aux défis qui s'offrent à nous. Nous sommes fiers !



RESPECT DE SOI

Je m'habille de façon convenable et selon la température.



SÉCURITÉ

Je circule calmement.
J'adopte un comportement sécuritaire.
Je respecte les limites de la cour de l'école.

RESPECT DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

J'utilise un langage poli et des gestes bienveillants.
Je prends soin du matériel.



RÉUSSITE

J'effectue le travail demandé par l'adulte.
J'applique les consignes données par l'adulte.
J'apporte à l'école uniquement le matériel nécessaire.



MESURES DE SOUTIEN ET CONSÉQUENCES POSSIBLES

MANQUEMENT MINEUR

L'encadrement de ce type de manquement consiste en la mise en place de **mesures d'aide** pour l'élève. Une démarche d'intervention éducative graduée est préconisée. Cette démarche est modulée selon la fréquence, la durée et l'intensité de chaque manquement mineur.

- Non-respect des consignes
- Possession de matériel non nécessaire ou inapproprié
- Perturbation du déroulement d'un cours
- Perte de temps et flânage
- Course et cris
- Bousculade, chicane
- Paroles blessantes et langage vulgaire
- Tout autre comportement jugé inadéquat

MANQUEMENT MAJEUR

Constitue une **atteinte grave** au bien-être physique et psychologique d'une personne (violence physique ou verbale, intimidation, harcèlement, menaces), un **danger** (pour soi, les autres ou l'environnement), de même qu'une entrave à la **sécurité** que doit nécessairement assurer l'école à toute personne se trouvant sur son territoire.

- Violence verbale
- Violence physique
- Vol et vandalisme
- Comportement désorganisé
- Fugue
- Harcèlement sexuel
- Tout autre comportement jugé inadéquat

MESURES ÉDUCATIVES POSSIBLES

- J'effectue un geste réparateur.
- Je prends un temps de réflexion.
- Je remplace le matériel endommagé ou perdu.
- Je fais du travail dans l'école.
- Je reprends le temps perdu.
- Je perds des privilèges.
- Je reprends ou pratique le comportement souhaité.
- Je suis accompagné lors de ma récréation.
- Je reprends le travail non fait.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

(geste majeur ou geste mineur répétitif)

- Appel aux parents
- Rencontre avec les parents et la direction
- Suspension à l'interne
- Suspension à l'externe
- Mesure exceptionnelle au besoin